

## NOS ACTIVITES SUPPORTS

AMENAGEMENT  
DES ESPACES  
NATURELS

AMENAGEMENT  
DES ESPACES  
VERTS



CONSTRUCTIONS  
BOIS



Parce que nous croyons à l'humain et à ses capacités d'adaptation, parce que nous pensons que le travail est un levier fort d'intégration, parce que nous avons fait le choix d'accompagner plutôt que d'assister, nous avons dépassé en 2024 nos objectifs d'insertion en atteignant **85 %** de sorties dynamiques\* .

\*en fin de contrat nos salariés sont sortis vers un CDI, CDD, formation qualifiante, retraite (ou autres sorties positives validées par l'Etat).

Immersion mode d'emploi

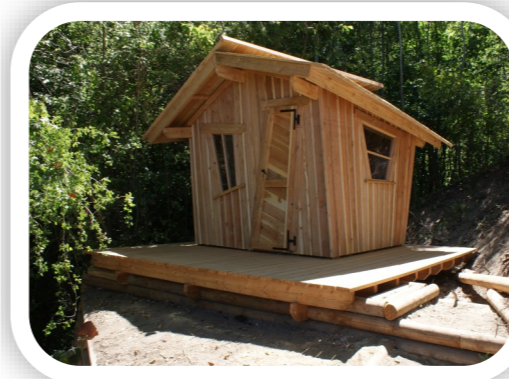
## IMMERSION : MODE D'EMPLOI

Depuis 29 ans nous contribuons à la **valorisation** et à l'**aménagement des espaces naturels et espaces verts Haut-Alpins** en permettant à des personnes éloignées de l'emploi de renouer avec le travail. Notre objectif est double :

➔ Favoriser le **RETOUR à L'EMPLOI** de nos salariés par un accompagnement personnalisé et ciblé.

➔ **SATISFAIRE** notre **CLIENTÈLE** constituée de collectivités, entreprises et particuliers.

Pour mener à bien nos actions de retour à l'emploi, nous utilisons, entre autres, le dispositif de l' **I M M E R S I O N** (également appelé Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel)...



Immersion mode d'emploi

## LES OBJECTIFS

L'accueil en entreprise pour réaliser une immersion professionnelle ou PMSMP (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel) est possible dans le cadre d'un dispositif prévu par la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale.

L'objectif poursuivi est pour le salarié qui suit un parcours d'insertion de bénéficier d'une expérience professionnelle en vue de (suivant les cas) :

- **DÉCOUVRIR** un **MÉTIER** ou un secteur d'activité
- **CONFIRMER** un **PROJET PROFESSIONNEL**
- **ACCÉDER** à terme à un **EMPLOI DIRECT**



## LES MODALITÉS

- ⇒ Une convention est signée entre **LES ENVIRONNEURS** et la structure d'accueil.
- ⇒ La structure d'accueil se charge d'accompagner le stagiaire en période d'immersion en lui affectant un **TUTEUR**.
- ⇒ Le stagiaire en immersion **ACCÈDE** aux **MÊMES AVANTAGES** collectifs (restaurant entreprise, moyens de transport.....) que les salariés de la structure d'accueil.
- ⇒ **AUCUN FRAIS** pour la structure d'accueil puisque le stagiaire reste salarié de **L'ASSOCIATION LES ENVIRONNEURS**.

Immersion mode d'emploi

- Accompagnement PERSONNALISÉ du salarié :**
- ⇒ mise en situation de travail
  - ⇒ diagnostic de la situation à l'embauche
  - ⇒ définition du projet professionnel
  - ⇒ périodes de mise en situation en milieu professionnel
  - ⇒ formation adaptée au projet professionnel
  - ⇒ socialisation



**CONTACT**

**04 92 52 40 44**

**[www.lesenvironneurs.fr](http://www.lesenvironneurs.fr)**

**[chantier.insertion@lesenvironneurs.fr](mailto:chantier.insertion@lesenvironneurs.fr)**

**ZA Les Eyssagnières 3 rue de la Charmille 05000 GAP**

Immersion mode d'emploi

*Ne pas jeter sur la voie publique*